
SOMMAIRE

I)	INTRODUCTION	2
II)	L'ENTREPRISE ET SES ACTIVITES.....	2
1)	PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	2
2)	LOCALISATION DU SITE	2
3)	ACTIVITES DE L'ENTREPRISE.....	2
a)	<i>L'activité démolition.....</i>	<i>3</i>
b)	<i>L'activité fers neufs</i>	<i>3</i>
c)	<i>L'activité récupération</i>	<i>3</i>
4)	DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER	3
III)	SYNTHESE DE L'ETUDE D'INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE	4
1)	ELEMENTS SENSIBLES A PROTEGER.....	4
2)	IMPACT DE L'INSTALLATION SUR L'ENVIRONNEMENT	5
a)	<i>L'eau</i>	<i>5</i>
b)	<i>L'air.....</i>	<i>6</i>
c)	<i>Le sol.....</i>	<i>6</i>
d)	<i>Les déchets</i>	<i>6</i>
e)	<i>Le bruit et les vibrations.....</i>	<i>7</i>
f)	<i>Impact visuel</i>	<i>7</i>
g)	<i>Impact sur les richesses patrimoniales et naturelles.....</i>	<i>8</i>
h)	<i>Emissions lumineuses.....</i>	<i>8</i>
i)	<i>Impact sur la santé</i>	<i>8</i>
j)	<i>Trafic routier</i>	<i>8</i>
IV)	SYNTHESE DE L'ETUDE DES DANGERS	9
a)	<i>Bilan de l'étude de risques</i>	<i>9</i>
b)	<i>Synthèse des mesures de maîtrise des risques mises en œuvre et prévues.....</i>	<i>13</i>

I) Introduction

Le présent résumé est une synthèse des conclusions de la partie "étude d'incidence environnementale" et des conclusions de l'étude des dangers du dossier complet. Il permet une approche simplifiée de l'analyse des impacts et des risques du projet de la société EMRJ DEMO pour son site d'exploitation situé à Les Pennes Mirabeau.

Le résumé commence par un descriptif du projet, nécessaire à la compréhension de la suite.

II) L'entreprise et ses activités

1) Présentation de l'entreprise

La société EMRJ DEMO est une Société par Actions Simplifiée (SAS) exploitant des activités de vente de fers neufs et de récupération de déchets métalliques (code APE 3832Z - Récupération de déchets triés).

La société est dirigée par Monsieur Marc BLANC (responsable du site).

La société EMRJ DEMO emploie 13 salariés :

- 5 personnes à l'administratif (dont la direction)
- 3 personnes pour l'activité fers neufs (techniciens qualifiés vente et manutention)
- 3 personnes pour l'activité récupération de métaux (techniciens qualifiés)
- 2 personnes pour l'activité de démolition sur chantiers extérieurs (techniciens qualifiés)

Les installations fonctionnent de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi, et de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 le vendredi.

2) Localisation du site

La société EMRJ DEMO exerce son activité au 262 de l'avenue Jean Monnet, sur la commune des Pennes Mirabeau (13170), dans le département des Bouches du Rhône (Cf. plans en annexe N°1 et 2).

Le site occupe les parcelles cadastrales 452, 453, 454, 455, 447 et 450 de la section CV de la commune des Pennes Mirabeau.

Les coordonnées géographiques du site sont les suivantes : 43° 25' 05'' N et 5° 17' 41'' E.

3) Activités de l'entreprise

Les activités de la société EMRJ DEMO sont la récupération de fers et de métaux, la démolition industrielle et la vente au détail de tous produits métalliques neufs.

La société EMRJ DEMO souhaite augmenter les capacités des activités de collecte et de valorisation des déchets métalliques actuellement exploitées. En outre, la société EMRJ DEMO souhaite développer l'activité de collecte de déchets apportés par le producteur initial de déchets.

Le projet consiste à utiliser une plus grande partie du site pour la récupération des métaux. Le projet n'implique pas l'achat de nouveaux terrains ni l'aménagement de nouvelles surfaces.

a) L'activité démolition

L'activité démolition est réalisée avec le personnel et le matériel de la société EMRJ DEMO directement sur les chantiers extérieurs.

Les métaux issus des démolitions sont acheminés sur le site, transformés si besoin (découpe, cisailage), triés, puis regroupés sur les aires extérieures dédiées (aire ferraille ou aire métaux) ou dans le hangar à métaux.

Les métaux sont alors revendus à des sociétés spécialisés pour valorisation matière.

b) L'activité fers neufs

L'activité d'achat et vente de fers neufs est réalisée sur la partie sud du site.

Les fers neufs sont entreposés sur les aires extérieures dédiées ainsi que dans le hangar fers neufs.

c) L'activité récupération

Actuellement, les métaux sont récupérés par le personnel de la société EMRJ DEMO directement chez les clients, notamment via les bennes mises à disposition sur leurs sites.

Après récupération, les métaux sont transformés si besoin (découpe, cisailage), triés, puis regroupés sur les aires extérieures dédiées (aire ferraille ou aire métaux) ou dans le hangar à métaux.

La surface totale des aires extérieures dédiées au regroupement des métaux est d'environ 2 500 m².

La société EMRJ DEMO souhaite développer l'activité de collecte de déchets apportés par le producteur initial de déchets.

Les métaux concernés seront alors directement apportées par leur producteur, puis traités de la même façon qu'auparavant par la société EMRJ DEMO (transformation, tri, regroupement).

Le volume de déchets apportés par leurs producteurs et susceptibles d'être présents sur le site sera au maximum de 500 m³.

La société EMRJ DEMO récupère également des batteries usagées. Les batteries sont directement apportées par leur producteur. Les batteries sont regroupées dans une benne inox dédiée, étanche avec couvercle, avant revente à un prestataire autorisé pour valorisation matière.

La collecte des batteries engendre une quantité maximale sur site de 10 tonnes.

La localisation des aires de regroupement est détaillée sur le plan du site au 1/1000^{ème} en annexe N°3.

4) Demande d'autorisation d'exploiter

Le projet d'augmentation des capacités des activités de collecte des déchets est soumis à autorisation environnementale au regard de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

L'exploitation des installations projetées nécessite le dépôt en préfecture d'une demande d'autorisation d'exploiter.

III) Synthèse de l'étude d'incidence environnementale

1) Eléments sensibles à protéger

Le site de la société EMRJ DEMO est caractérisé par les éléments suivants :

- Le site est en zone d'activité, avec cependant une zone pavillonnaire à proximité, à environ 50 mètres au Nord du site ;
- Le site est bordé au Sud par l'Avenue Jean Monnet ;
- Aucun Site Classé, Site Inscrit, Monument Historique, zone naturelle classée pour la faune ou la flore, ni continuité écologique à préserver n'est présent à proximité immédiate du site ;
- Aucune AEP n'est située à proximité du site, ni périmètre de protection associée ;
- Le réseau hydrologique est dense dans le voisinage du site d'implantation. Le ruisseau de la Marthe traverse le site (section busée).
- Le site appartient au bassin versant de La Cadière. Au niveau de la confluence avec La Marthe, la qualité des eaux de La Cadière est bonne pour l'état écologique mais mauvaise pour l'état chimique.
- La présence d'eaux souterraines est probable à un faible niveau sous le sol (Bassin d'Aix). Les eaux souterraines sont en bon état chimique et quantitatif.
- Une petite partie du site est concernée par un secteur "ia", correspondant à un risque fort ou à un aléa fort d'inondation. Il s'agit d'un petit périmètre autour du ruisseau de Marthe. Le reste du site est concerné par le secteur "ib", correspondant à un risque modéré ou à des aléas faibles.
- Le site est raccordé au réseau d'assainissement communal dont l'exutoire est La Cadière.
- Les eaux pluviales du site sont infiltrées sur la parcelle ;
- Le terrain exploité par EMRJ DEMO appartenait auparavant à la SARL Muscinesi et était utilisé pour le stationnement de véhicules. Les activités de la société Muscinesi ont été estimées comme potentiellement polluantes par les services de l'État.
- La qualité de l'air dans les Bouches du Rhône est médiocre pour les paramètres NO₂, PM10 et O₃ notamment.

L'importance du réseau hydrologique au niveau du site (ruisseau de La Marthe et nappe du Bassin d'Aix) en fait un élément sensible à protéger en priorité.

Par ailleurs, les entreprises voisines, les axes routiers urbains voisins, et la zone pavillonnaire à proximité du site sont également des éléments sensibles à prendre en compte dans ce dossier.

2) Impact de l'installation sur l'environnement

a) L'eau

Eau potable :

Le site est raccordée au réseau d'eau potable de la commune des Pennes Mirabeau et utilise l'eau pour les sanitaires, ainsi qu'au niveau d'une aire de lavage.

Le site d'exploitation d'EMRJ DEMO consomme environ 520 m³ d'eau par an.
La consommation et les utilisations de l'eau ne seront pas modifiées par le projet d'augmentation de l'activité.

Aucun pompage d'eau souterraine ni superficielle n'est réalisé ni prévu.

Eaux usées :

Le site est raccordée au réseau communal d'eaux usées.
Seules les eaux provenant des sanitaires sont rejetées à l'égout.

Les eaux issues de l'aire de lavage, contenant des hydrocarbures, sont collectées et pompées vers une cuve aérienne de récupération de 30 m³, et sont traitées comme un déchet (pompage et enlèvement par une société spécialisée).

Eaux pluviales :

Les eaux pluviales de toitures sont récupérées par des chenaux puis directement infiltrées au niveau de la parcelle.

Les eaux de ruissellement sur les aires de regroupement des déchets métalliques sont susceptibles de contenir des hydrocarbures. L'ensemble des aires de regroupement des déchets métalliques est recouvert d'une dalle étanche.

Les eaux de ruissellement sont recueillies par un caniveau, puis traitées par un débourbeur séparateur d'hydrocarbures, avant d'être dirigées vers une cuve tampon. Une analyse de ces eaux est réalisée avant rejet pour infiltration sur la parcelle d'EMRJ DEMO de l'effluent conforme.

Le transit des eaux pluviales par la cuve de décantation permet également de limiter le débit des eaux pluviales rendues au milieu naturel, par effet tampon.

Des mesures sont mises en place afin de prévenir le risque de pollution de l'eau. L'ensemble des produits dangereux est stocké sur dalle étanche.

Les batteries sont stockées dans un bac étanche spécialement conçu pour cette activité. Le bac est bâché pour éviter l'accumulation et la pollution des eaux pluviales.

Du GNR est utilisé pour l'alimentation des engins. Le GNR est stocké dans une cuve aérienne de 3 m³, placée sur l'aire béton étanche, dont les écoulements sont collectés et traités.

Les autres produits présents sur le site de la société EMRJ DEMO sont l'AdBlue, des huiles (moteur, hydraulique, de coupe), et du liquide de refroidissement. Ces produits sont stockés dans le hangar à fers neufs, sur rétention.

L'activité de EMRJ DEMO est compatible avec les 14 orientations inscrites au sein du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021.

Prise en compte du risque inondation :

Une petite partie du site est concernée par un secteur "ia", d'aléa fort pour le risque inondation. Il s'agit d'un petit périmètre autour du ruisseau de Marthe. Aucune zone de stockage des ferrailles n'est présente dans cette zone.

Le reste du site est concerné par le secteur "ib", d'aléa faible. Les déchets métalliques sont stockées dans cette zone.

Plusieurs travaux ont été réalisés sur le site pour moderniser le réseau de canalisation pour les eaux du ruisseau.

Une buse de 600 mm de diamètre a été installée en 2014, en plus d'une buse de 1000 mm de diamètre déjà existante, ce qui fait une capacité d'évacuation quasi doublée. Aucune montée des eaux du ruisseau n'a été observée depuis cet aménagement, même en cas d'orage important.

Par ailleurs, l'exploitant voisin a aussi effectué des travaux de réaménagement de son site, et a monté un merlon de 4 mètres de hauteur, ce qui canalise le ruisseau et permet ainsi une évacuation beaucoup plus importante des eaux.

b) L'air

En fonctionnement normal, la société EMRJ DEMO ne générera aucune émission aérienne significative.

c) Le sol

Les mesures prises pour la protection des eaux (aires étanches, mise en rétention des produits dangereux, récupération et traitement des eaux de ruissellement) permettent également d'éviter tout impact sur le sol et le sous-sol.

d) Les déchets

Les activités de la société EMRJ DEMO sont la récupération de métaux et de batteries usagées, la démolition industrielle et la vente au détail de tous produits métalliques neufs.

La société EMRJ DEMO souhaite développer l'activité de collecte de déchets apportés par le producteur initial de déchets. Les métaux concernés seront alors directement apportées par le producteur du déchet, puis traités de la même façon qu'auparavant par la société EMRJ DEMO (transformation, tri, regroupement).

Les déchets susceptibles d'être gérés sur le site seront donc :

- Les métaux issus de l'activité démolition, qui sont acheminés sur le site par la société EMRJ DEMO elle-même, transformés si besoin (découpe, cisailage), triés, puis regroupés sur les aires extérieures dédiées (aire ferraille ou aire métaux) ou dans le hangar à métaux ;
- Les métaux issus de l'activité récupération, acheminés sur le site par la société EMRJ DEMO ou par le producteur initial du déchet, et gérés par la société EMRJ DEMO de la même façon que les métaux issus de l'activité démolition,
- Les batteries usagées, acheminés sur le site par le producteur initial du déchet, puis regroupées dans une benne inox dédiée, étanche avec couvercle.

La localisation des aires de regroupement est détaillée sur le plan du site au 1/1000^{ème} en annexe N°3.

Les métaux et batteries récupérés sont ensuite revendus à des sociétés spécialisées pour valorisation matière.

Par ailleurs, l'activité fers neufs engendre des déchets d'emballages : palettes bois et emballages cartons. Ces déchets sont triés et éliminés par des sociétés autorisées pour valorisation matière.

Les DIB produits par EMRJ DEMO sont collectés par les services communaux.

e) Le bruit et les vibrations

L'environnement direct du site d'exploitation de EMRJ DEMO est composé principalement d'entreprises :

- La société MPEB (mécanique) au Nord ;
- Les sociétés EIEP (vente et installation de climatisation), A+ METROLOGIE (vérifications et mesures) et le garage TOYOTA, à l'Est ;
- La société MANRIQUE (stock VHU) à l'Ouest.

Une zone pavillonnaire est présente au Nord du site, de l'autre côté du boulevard de la Capelane.

Le Sud du site est bordé par l'avenue Jean Monnet, avec de l'autre côté de la route des entreprises artisanales ou commerciales : EUROCARO (vente de carrelage), MONDELEC (grossiste matériel électrique) et MANRIQUE (dépannage remorquage).

Les plus proches habitations sont celles situées au sein de la zone pavillonnaire au Nord du site, de l'autre côté du boulevard de la Capelane, à environ 50 mètres du site.

Les principales sources d'émissions sonores dans le voisinage du site sont liées à la circulation automobiles sur les axes présents au nord et au sud du site, ainsi qu'aux activités de la zone.

Les principales sources d'émissions sonores liées à l'activité d'EMRJ DEMO sont dues aux manipulations de déchets métalliques sur les aires de regroupement.

Ces émissions sonores sont peu audibles au niveau du boulevard de la Capelane et de l'avenue Jean Monnet.

Un projet de bâtiment de la société MPEB, sur les parcelles 448 et 487, viendra encore réduire la propagation des émissions sonores vers le boulevard de la Capelane.

L'exploitation de la société EMRJ DEMO ne sera à l'origine d'aucune vibration perceptible dans l'environnement du site.

f) Impact visuel

La société EMRJ DEMO est localisée en zone d'activité. Son environnement direct est donc essentiellement composé d'établissements à vocation artisanale ou commerciale.

Les activités d'EMRJ DEMO susceptibles de générer un impact visuel (aire de regroupement des métaux ferreux et non ferreux) sont localisées à distance des axes de circulation nord et sud, et sont masquées sur toutes les faces par :

- le hangar à fers neufs et une haie en bordure de propriété au sud,
- le portail plein et le mur d'enceinte, doublé d'un rideau d'arbres de haute tige, au nord

- un mur d'enceinte sur la face ouest
- un rideau d'arbres sur la face est.

Un projet de bâtiment de la société MPEB, sur les parcelles 448 et 487, viendra encore masquer l'aire de regroupement des métaux, qui ne sera plus du tout visible du boulevard de la Capelane.

Les ponts roulants nécessaires à la manutention des fers neufs sont cependant visibles du Boulevard Jean Monnet.

Le projet d'augmentation des surfaces exploitées et de collecte des déchets apportés par le producteur initial ne modifiera pas l'impact visuel existant.

g) Impact sur les richesses patrimoniales et naturelles

Le projet consiste à utiliser une plus grande partie du site pour la récupération des métaux. Le projet n'implique pas l'achat de nouveaux terrains ni l'aménagement de nouvelles surfaces.

Aucune richesse patrimoniale, aucune richesse ni espace naturel n'est présent à proximité immédiate du site d'EMRJ DEMO.

En outre, l'activité de la société EMRJ DEMO ne sera à l'origine d'aucune émission chronique de polluants dans les eaux, l'air, le sol et le sous-sol.

Le projet ne sera à l'origine d'aucun impact significatif sur les richesses patrimoniales ni sur les espaces naturels environnants.

Le diagnostic du Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) montre que la zone du site d'EMRJ DEMO n'est pas concernée par les réservoirs de biodiversité définis sur le territoire de la commune des Pennes Mirabeau. Le plus proche, une zone boisée, est situé à 350 mètres au sud du site de la société EMRJ DEMO.

Les actions prioritaires ne concernent pas le site d'EMRJ DEMO.

h) Emissions lumineuses

Le site ne fonctionne pas la nuit, il n'y a aucune émission lumineuse en dehors des heures de travail.

i) Impact sur la santé

L'analyse des impacts de l'exploitation de la société EMRJ DEMO montre qu'aucun rejet chronique de polluant n'aura lieu.

j) Trafic routier

L'exploitation du site d'EMRJ DEMO implique une participation au trafic routier sur l'Avenue Jean Monnet, où se trouve l'entrée du site.

Les déplacements/trafics concerneront les apports de matières sur le site par les particuliers (véhicules personnels) et la société EMRJ DEMO elle-même (camions), ainsi que les expéditions de matières (camions).

Les activités engendreront au maximum un trafic de 4 poids-lourds et 25 véhicules légers par jour.

IV) Synthèse de l'étude des dangers

a) Bilan de l'étude de risques

► Risques liés à l'environnement du site :

L'environnement direct du site de EMRJ DEMO est composé principalement d'entreprises. Deux ont leurs locaux implantés à proximité du site d'EMRJ DEMO, côté Est :

- La société MPEB (activité mécanique)
- Le garage TOYOTA

En outre, la société MPEB projette la construction d'un hangar sur les parcelles 448 et 449 situées au Nord du site de la société EMRJ DEMO.

Les risques de propagation d'un sinistre à partir de ces établissements sont limités, du fait de :

- L'éloignement des locaux de ces entreprises par rapport au site d'EMRJ DEMO : 6 mètres pour MPEB et 5 mètres pour le garage Toyota ;
- L'absence d'activité à risque ou de stockage de produits combustibles sur le site des entreprises voisines, entre leurs bâtiments et les limites de propriété d'EMRJ DEMO.
- L'absence d'activité à risque ou de stockage de produits combustibles sur le site d'EMRJ DEMO dans les zones concernées : aire de récupération des ferrailles côté MPEB, et bureaux et activité fers neufs côté garage TOYOTA.

Les autres entreprises de la zone sont éloignées du site d'EMRJ DEMO. Le risque de propagation par effet domino peut être considéré comme étant négligeable.

Les plus proches habitations sont celles situées au sein de la zone pavillonnaire au Nord du site, de l'autre côté du boulevard de la Capelane.

Le site d'EMRJ DEMO est concerné par le risque naturel inondation :

La commune des Pennes Mirabeau est classée dans les communes à risques d'inondation.

Un PPRI a été prescrit par l'arrêté préfectoral du 30 mars 2000. En l'attente du PPRI, des études permettent d'appréhender ce risque.

Une étude des zones inondables dans le cadre du plan de prévention des risques inondation a été réalisée et définit des zones de risque fort et des zones de risque modéré.

On distingue ainsi :

- Les secteurs "ia", correspondant à un risque fort ou à un aléa fort,
- Les secteurs "ib", correspondant à un risque modéré ou à des aléas faibles.

Une petite partie du site est concernée par un secteur "ia". Il s'agit d'un petit périmètre autour du ruisseau de Marthe.

Le reste du site est concerné par le secteur "ib".

Cf. extrait du PLU en annexe N°9.

Le site d'EMRJ DEMO n'est pas concerné par les autres risques naturels et technologiques identifiés au niveau de la commune des Pennes Mirabeau.

Un établissement SEVESO II – seuil haut engendre des risques sur la commune des Pennes Mirabeau : le dépôt d'explosifs de la Société NITRO-BICKFORD, situé sur la commune voisine de Cabriès et dont le périmètre d'alerte concerne la commune des Pennes Mirabeau.

Les zones de la commune potentiellement concernées par le risque d'explosion (Quartier de la Voilerie) sont distantes du site d'EMRJ DEMO.

► Risques liés à l'exploitation du site :

L'analyse des accidents recensés pour les installations similaires à celles de EMRJ DEMO montre ainsi que le risque majeur est l'incendie. La découverte de pièces radioactives et le risque explosion ont également des occurrences non négligeables.

Risque incendie :

Les métaux collectés sont incombustibles.

Du GNR est utilisé pour l'alimentation des engins. Le GNR est stocké dans une cuve aérienne de 3 m³ située à proximité de l'aire de lavage (Cf. plan en annexe N°3). La cuve est placée sur l'aire béton étanche, dont les écoulements sont collectés et traités.

Le gasoil GNR n'est pas inflammable à température et pression ambiantes. En outre, la faible quantité de GNR présente, sa localisation, l'absence de matières combustibles dans l'environnement de la cuve de GNR et la présence d'un mur d'enceinte (moellons + panneaux de tôle pleins sur une hauteur supérieure à 2 mètres) évitent tout danger dans l'environnement du site.

Les autres produits présents sur le site de la société EMRJ DEMO sont :

- Ad Blue : 1 000 Litres
- Huile moteur : 1 000 Litres
- Huile hydraulique : 1 000 Litres
- Huile de coupe (pour la scie à métaux – activité fers neufs) : 50 litres
- Liquides de refroidissement
- Autres, en faible quantité

Ces produits ne sont pas inflammables. Ils sont stockés dans le hangar à fers neufs.

Le risque incendie sur le site d'EMRJ DEMO présente un potentiel calorifique particulièrement faible du fait de l'absence de déchets combustibles stockés.

Risque explosion :

Les risques d'explosion concernent :

- Le stockage de propane ;
- Le stockage de GNR ;
- Les déchets à risque en mélange avec les déchets métalliques collectés (aérosols, explosifs).

La cuve de GNR est placée à l'extérieur. Les vapeurs ne sont pas susceptibles de s'accumuler dans un local.

Le risque d'explosion est très peu probable. En effet, le GNR n'est pas un liquide inflammable à température et pression ambiantes.

Les risques d'explosion dus à la présence de déchets à risque en mélange avec les déchets métalliques collectés (aérosols, explosifs) sont limités par le tri amont des déchets.

Le broyage ou le cisailage est réalisé à l'aide d'un accessoire monté sur une pelle hydraulique : l'opérateur est à distance des éléments à broyer ou cisailier.

Par ailleurs, ce type d'explosion n'aurait pas d'impact au niveau du voisinage du site.

En ce qui concerne les bouteilles métalliques de propane, si elles sont prises dans un feu, un BLEVE (Boiling Liquid Expanding Vapour Explosion) avec des effets thermiques et de surpression peut survenir.

La probabilité et la gravité de ce risque ont été déterminées dans l'étude des dangers. Voir cartographies du risque en annexes n°13 et 13bis.

Selon ces cartographies, le nombre de personnes exposées aux effets létaux est nul, et le nombre de personnes exposées aux effets irréversibles est inférieur à « une personne », soit un risque acceptable :

Gravité	Désastreux	5					
	Catastrophique	4					
	Important	3					
	Sérieux	2					
	Modéré	1	X				
			E	D	C	B	A
			Extrêmement peu probable	Très improbable	Improbable	Probable	Courant
			Probabilité				

	Risques moindres
	Risques intermédiaires
	Risques élevés, inacceptables

Risque radioactif :

Tous les camions de réception des déchets métalliques passent sous un portique de détection de la radioactivité. En cas de détection, le camion est isolé, et la recherche de la pièce radioactive est réalisé par les services de secours.

Les déchets apportés directement par leur producteur seront également testés sous le portail de détection de la radioactivité.

Bilan des risques :

L'Analyse Préliminaire des Risques de l'Étude des Dangers n'a montré aucun Événement Redouté. Les scénarii étudiés appartiennent tous à la zone des risques acceptables comme présenté dans le tableau suivant :

Gravité	Désastreux	5					
	Catastrophique	4					
	Important	3					
	Sérieux	2		X (1)			
	Modéré	1	X (9)	X (17)	X (17)		
			E	D	C	B	A
			Extrêmement peu probable	Très improbable	Improbable	Probable	Courant
			Probabilité				

	Risques moindres
	Risques intermédiaires
	Risques élevés, inacceptables

Les dangers identifiés sont facilement maîtrisés par des mesures simples de sécurité et/ou n'ont pas de caractère de gravité élevé.

► Moyens de secours :

En cas d'incendie, les services de secours disposent des ressources suivantes :

- Deux poteaux d'incendie situés à environ 150 mètres de part et d'autre de l'entrée du site, d'un débit de 120 m³/h ;
- Deux réserves aériennes internes au site, d'un volume de 110 m³ et 30 m³.

Les ressources en eau représentent donc une capacité de 620 m³ pour 2 heures d'intervention, ce qui paraît suffisant pour permettre aux services d'incendie et de secours d'éteindre un éventuel sinistre sur le site.

b) Synthèse des mesures de maîtrise des risques mises en œuvre et prévues

► Mesures générales de prévention

- Déplacement des matières (fers neufs, déchets) par des engins de manutention adaptés, optimisés et entretenus ;
- Une société spécialisée est en charge de l'entretien régulier des engins de manutention ;
- Utilisation d'un portique de détection de la radioactivité pour éviter l'introduction de pièce radioactive
- Limitation de la quantité stockée : hauteur de stockage maximale de 6 m.
- Affichage des consignes de sécurité ;
- Le personnel est formé sur les risques spécifiques à l'activité (formation du personnel à réagir en cas de situations accidentelles)
- Une personne présente sur le site est formé Sauveteur Secouriste au Travail (SST), et bénéficie d'un recyclage annuel. D'autres SST sont prévus.
- Définition de protocoles de chargement et déchargement ;
- Établissement de plans de prévention pour l'intervention d'entreprises extérieures ;
- Mise à disposition du personnel d'équipements de protection individuelle ;
- Formation du personnel à la procédure à suivre en cas de sinistre ;
- Stockage des déchets métalliques dans la zone d'aléa faible concernant le risque d'inondation.

► Mesures générales de protection

- Aire de regroupement des déchets métalliques étanche, avec collecte et traitement des eaux de ruissellement.
- Mise à disposition de bacs de matériel absorbant au niveau de la zone de stockage de GNR
- Extincteurs adaptés et répartis sur le site ;
- Aménagement des zones de stockage de produits dangereux sur dalle étanche
- Port des équipements de protection individuelle
- Accès pompiers (engins) sur tout le site à partir de l'Avenue Jean Monnet ;
- Deux cuves aériennes pour réserve d'eau incendie (110 et 30 m³) sont disponibles côté Nord du site.